

2.8 ÉCONOMIE

Préambule

Fredericton est une ville dynamique alimentée par une économie croissante et diversifiée. Pendant deux cents ans, la ville a tenté de tirer parti de chaque possibilité de développement économique. Elle a vu son économie passer de la traite des fourrures, de l'agriculture et de l'exploitation forestière aux industries sur le savoir. Elle est maintenant considérée comme l'une des cinq « villes champignon de la technologie » au Canada (selon le quotidien *The Globe and Mail*). L'une de ses forces économiques les plus irrésistibles est la qualité de vie dont jouissent ses résidents. Fredericton n'est pas uniquement un excellent endroit où l'on peut faire des affaires; c'est aussi l'un des meilleurs endroits où vivre au Canada.

Aujourd'hui, Fredericton est l'un des centres principaux de la nation sur l'autoroute de l'information et un endroit privilégié pour les entreprises axées sur le savoir. C'est le chef de file du point de vue des industries de l'innovation au Nouveau-Brunswick et un centre d'excellence en recherche, technologie de l'information et génie.

Fredericton est une « communauté intelligente », l'une des trois régions métropolitaines dont la population est la plus instruite au Canada. Elle est pourvue des infrastructures d'appui nécessaires pour assurer le succès de toute entreprise commerciale, y compris son propre réseau informatique municipal à haute vitesse de fibres optiques et de communication sans fil.

En tant que capitale provinciale, la ville de Fredericton est le centre des bureaux des gouvernements provincial et fédéral. La ville est le siège de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'université St. Thomas de même que de nombreux collèges et autres établissements d'enseignement tout en étant également un centre patrimonial et culturel.

La revue d'affaires *Canadian Business* a récemment classé Fredericton au premier rang comme ville la plus abordable quant aux coûts d'exploitation. Fredericton est aussi une ville d'entrepreneurs; elle compte le plus grand nombre d'entreprises commerciales par habitant parmi les villes du Canada (selon le *Rapport sur les mesures de rendement*).

L'essor économique de Fredericton est coordonné par plusieurs partenaires. Équipe Fredericton est l'initiative de développement économique de la ville en plus d'être un mouvement de collaboration dirigé par la ville, les universités et le milieu des affaires chargé de la commercialisation et de la promotion de la ville en vue de stimuler sa croissance et son développement économiques. Entreprise Fredericton est l'agence gouvernementale de développement économique conçue pour assurer la prospérité dans la région urbaine de Fredericton en fournissant l'accès aux programmes et aux services du gouvernement. Plusieurs autres organismes jouent eux aussi un rôle important dans la croissance et le développement de Fredericton, dont e-Novations, la Chambre de commerce de Fredericton et les zones d'amélioration des affaires.

2.8.1 OBJECTIFS

- (1) Mettre les forces économiques de Fredericton à profit tout en s'employant à diversifier l'économie de la ville.

- (2) Optimiser le potentiel de croissance de la ville en matière d'économie et d'emploi, assurant de ce fait un niveau de vie élevé aux résidents de Fredericton.
- (3) Veiller à la répartition rationnelle et ordonnée de l'expansion économique sur le territoire de la ville.

2.8.2 POLITIQUES

Développement économique

- (1) Le conseil municipal fait le nécessaire pour créer un climat économique favorable au développement économique et à la croissance des possibilités d'emploi tout en protégeant et en améliorant la qualité de vie à Fredericton.

Croissance de l'emploi

- (2) Le conseil municipal fait le nécessaire pour fournir des possibilités de croissance de l'emploi dans les secteurs industriels et commerciaux désignés à cette fin partout dans la ville. Il met un accent particulier sur le centre-ville, les secteurs commerciaux primaires ainsi que les parcs industriels et les parcs d'affaires.

Capitale provinciale

- (3) Le conseil municipal sollicite l'appui et la collaboration du gouvernement provincial en vue de renforcer et de mettre en valeur le rôle de la ville en tant que capitale provinciale. À cet égard, il recommande que le gouvernement provincial :
 - a) continue de concentrer et d'assurer la croissance des ministères et des corporations de la Couronne à Fredericton;
 - b) reconnaisse la ville capitale comme région urbaine de première importance sur le plan provincial qui nécessite de ce fait une économie croissante et diversifiée; le gouvernement provincial devrait l'aider de toutes les manières possibles à faciliter la croissance économique et le développement durable à Fredericton;
 - c) mette en place dans la ville des installations culturelles de première importance sur le plan provincial;
 - d) fournisse une assistance afin de mettre en valeur le centre-ville, les points d'entrée, les perspectives de rues, les ressources historiques et les autres caractéristiques de la ville pour refléter son rôle de capitale provinciale;
 - e) mette en place dans la ville une signalisation routière convenable et un programme de réfection des rues afin d'encourager le tourisme et de rendre la ville capitale plus accessible pour le public;
 - f) continue d'investir dans les infrastructures provinciales qui sont essentielles pour assurer le développement économique continu de la ville de Fredericton, y compris, notamment, le parachèvement du réseau de bretelles du pont de la rue Westmorland, les améliorations aux échangeurs des routes 8 et 7 et du chemin College Hill, le prolongement de la route 8 passé Marysville ainsi que l'échangeur du chemin Ring et de l'embranchement Two Nations Crossing.

Centre économique

- (4) Le conseil municipal fait le nécessaire pour assurer l'essor continu de Fredericton comme centre des sièges sociaux provinciaux et régionaux, de la recherche et du développement, des études supérieures, des services de gestion et de consultation, de la technologie de l'information et des communications, de l'industrie de la fabrication, des services professionnels, des arts et de la culture, des services architecturaux et de génie, de l'aérospatiale et de la défense, des sciences de la vie ainsi que du secteur tertiaire.

Emplacement stratégique

- (5) Le conseil municipal s'emploie à diversifier l'économie de la ville et à développer son potentiel de croissance économique, conséquence de son emplacement stratégique par rapport aux routes principales et aux grands marchés du Canada et des États-Unis.

Tourisme

- (6) Conscient du potentiel touristique considérable de la ville, le conseil municipal continue de souscrire à la stratégie relative au tourisme à Fredericton et de la mettre en œuvre en fonction de son thème dominant lié au patrimoine et à la culture.

Surveillance

- (7) Le conseil municipal surveille la croissance et le développement de la ville de sorte à s'assurer que les objectifs et les politiques actuels correspondent à l'évolution des environnements économiques.

Rentabilité

- (8) Le conseil municipal s'emploie à fournir un cadre stratégique qui :
- a) facilite l'application d'un modèle efficace et rentable d'aménagement;
 - b) assure la prestation économique des services municipaux;
 - c) oriente l'emplacement des aménagements d'une manière compatible avec le programme des travaux d'immobilisations et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la ville.

Avantages et coûts

- (9) Le conseil municipal tient compte de tous les avantages, coûts et effets fiscaux à court terme et à long terme associés à ses décisions lorsqu'il envisage de prendre de nouveaux règlements en matière d'aménagement et d'apporter des changements à la réglementation actuelle et qu'il étudie des demandes particulières en matière d'aménagement.

Assiette fiscale

- (10) S'agissant de l'assiette fiscale, le conseil municipal :
- a) fait le nécessaire pour élargir son assiette fiscale afin de maintenir les taux d'imposition municipaux à des niveaux concurrentiels par rapport aux autres municipalités;
 - b) s'emploie à fournir des services municipaux qui correspondent à la capacité de son assiette fiscale et au niveau élevé des milieux de vie et de travail qui sont essentiels pour favoriser la croissance et le développement;
 - c) sollicite le soutien équitable du gouvernement afin de réduire sa dépendance par rapport à l'impôt foncier et d'appuyer son rôle spécial de capitale provinciale;
 - d) sollicite des moyens supplémentaires de production de recettes afin de l'aider à réduire sa dépendance par rapport à l'assiette de l'impôt foncier;
 - e) s'emploie à éliminer l'impôt foncier prélevé sur les parcs de la ville.

Échanges économiques

- (11) Le conseil municipal s'emploie à créer d'étroites relations de travail de nature économique avec d'autres centres d'affaires, particulièrement au Canada atlantique et en Nouvelle-Angleterre, et avec les villes indiquées dans l'index des villes comparables dressé par Équipe Fredericton.

Aéroport du Grand Fredericton

- (12) Le conseil municipal et l'administration de l'aéroport du Grand Fredericton conjuguent leurs efforts afin d'améliorer davantage le service aérien de sorte à pouvoir répondre aux besoins des gens d'affaires, du gouvernement, des services militaires et du marché des loisirs.

Les universités

- (13) Le conseil municipal et les universités du Nouveau-Brunswick et St. Thomas conjuguent leurs efforts aux fins suivantes :
- a) encourager les gouvernements provincial et fédéral à continuer d'investir dans les universités de Fredericton;
 - b) encourager la recherche et le développement dans les universités en vue de développer une nouvelle technologie et de concevoir des idées qui pourront entraîner la formation d'entreprises commerciales à Fredericton;
 - c) encourager les diplômés universitaires à demeurer à Fredericton et à participer au développement économique de la ville.

Subvention inconditionnelle

- (14) Le conseil municipal a pour politique de continuer à conjuguer ses efforts avec ceux de la province du Nouveau-Brunswick afin de régler les questions qui se rapportent à la subvention inconditionnelle que la province accorde à la ville.

Entreprises de propriété locale et sous contrôle local

- (15) Le conseil municipal appuyera les efforts d'Équipe Fredericton visant à apporter un soutien aux entreprises de propriété locale et sous contrôle local et à renforcer leur croissance.

2.8.3 PROPOSITIONS

Développement des entreprises

- (1) Il est proposé que le conseil municipal appuie la stratégie de développement économique et communautaire d'Équipe Fredericton par l'adoption des mesures suivantes :
- a) offrir du soutien aux entreprises déjà établies à Fredericton;
 - b) créer un environnement où les occasions de croissance économique sont maximisées et où la capacité de la communauté d'attirer et de garder un personnel professionnel de la meilleure qualité est améliorée;
 - c) produire des documents et élaborer des campagnes de marketing qui présentent Fredericton comme centre d'excellence, de recherche et développement, d'innovation et d'entrepreneuriat;
 - d) effectuer des recherches au besoin afin d'être bien renseigné sur les initiatives de développement économique et communautaire ainsi que sur les pratiques exemplaires de l'industrie et l'information commerciale;
 - e) participer de temps à autre à des projets spéciaux destinés à avoir un effet positif sur le développement économique de la ville.
- (2) Il est proposé que le conseil municipal et Entreprise Fredericton conjuguent leurs efforts aux fins suivantes :
- a) atteindre les buts fixés dans la stratégie relative à la croissance communautaire;
 - b) cibler proactivement les efforts consacrés au développement et à la conservation des entreprises axées sur la technologie de l'information et des communications, le secteur de la fabrication, les services professionnels, la formation, le tourisme et les loisirs, les centres d'appel ainsi que les secteurs des arts et de la culture;
 - c) encourager la province à revoir son programme d'attribution de crédits d'impôt pour la recherche et le développement;
 - d) maintenir une information actualisée concernant les caractéristiques, les aptitudes manifestées et les besoins de formation de la main-d'œuvre régionale;
 - e) renforcer les partenariats avec les universités afin de favoriser le développement des entreprises et de faire correspondre les besoins en matière de formation avec les exigences des entreprises locales;
 - f) optimiser les possibilités de développement des entreprises avec l'Institut de technologie de l'information – CNRC – affaires électroniques;
 - g) arrêter des « profils alléchants » destinés aux secteurs de premier rang qui offrent des possibilités d'affaires afin de compléter les efforts consacrés au développement des entreprises.

Technologie de l'information et des communications

- (3) Il est proposé que le conseil municipal continue d'appuyer les efforts de e-Novations afin de conserver la position de la ville en tant que chef de file dans l'appui à l'économie axée sur le savoir de la communauté.

Stratégie relative à la technologie de l'information et des communications

- (4) Il est proposé que le conseil municipal et Entreprise Fredericton conjuguent leurs efforts afin de faire progresser davantage les industries axées sur la technologie de l'information et des communications par l'adoption des mesures suivantes :
- a) appuyer les activités d'orientation destinées aux entreprises infoculturelles nouvelles et actuelles;
 - b) attirer des congrès pertinents;
 - c) appuyer le groupe de travail sur l'industrie du savoir formé par Entreprise Fredericton;
 - d) collaborer avec les universités, les organismes de recherche et l'Institut de technologie de l'information – CNRC – affaires électroniques pour trouver des possibilités de croissance pour les industries axées sur la technologie de l'information et des communications.

Aéroport du Grand Fredericton

- (5) Il est proposé que le conseil municipal ainsi que l'administration de l'aéroport du Grand Fredericton et la ville d'Oromocto conjuguent leurs efforts afin de définir et de promouvoir les possibilités qui s'offrent aux entreprises liées au service aérien établies le long du couloir formé par la route Vanier et la Transcanadienne.
- (6) Il est proposé que le conseil municipal et l'administration de l'aéroport du Grand Fredericton conjuguent leurs efforts afin d'améliorer encore davantage le service aérien direct entre Fredericton et les États-Unis et entre Fredericton et les principaux centres d'affaires au Canada.
- (7) Il est proposé que la ville de Fredericton, l'administration de l'aéroport du Grand Fredericton et Entreprise Fredericton conjuguent leurs efforts afin de mettre en œuvre l'initiative de création du parc de l'aérospatiale et de la défense en vue de promouvoir l'essor de cette industrie dans la région de Fredericton.

Industrie de la fabrication

- (8) Il est proposé que le conseil municipal et ses partenaires dans le développement économique conjuguent leurs efforts afin de mettre à profit les possibilités de développer encore davantage les industries de la fabrication à Fredericton en déterminant et en préparant des sites qui conviennent aux activités manufacturières.

Tourisme

- (9) Il est proposé que le conseil municipal et le ministère des Transports du Nouveau-Brunswick conjuguent leurs efforts afin d'améliorer les panneaux de direction sur le réseau routier de la province au profit des résidents et des visiteurs.

- (10) Il est proposé que le conseil municipal continue de souscrire à la stratégie relative au tourisme à Fredericton et de la mettre en œuvre en fonction de l'approche de l'étoile et des satellites (illustrée à la figure 2.5.1). Cette approche comprend les éléments suivants :
- a) L'« étoile » est le quartier historique de la garnison, qui, en 2002, a obtenu le rang de « classe A » en tant qu'attrait touristique provincial. Ce concept veut qu'il importe d'attirer les visiteurs dans cette enceinte historique et culturelle établie au centre-ville près de la zone riveraine. À partir de cette attraction pivot et centre des festivals, les visiteurs peuvent se diriger vers les « satellites » que forment les innombrables attractions patrimoniales et culturelles qui se trouvent ailleurs dans la ville et dans la région de la capitale. Le conseil municipal continue d'appuyer l'aménagement et la mise en valeur soutenus du quartier historique de la garnison.
 - b) Le conseil municipal continuera d'appuyer plusieurs satellites déjà établis, dont :
 - (i) le centre d'information touristique à l'Hôtel de ville, à Long's Creek et à Lincoln;
 - (ii) les divers programmes de signalisation conçus pour rehausser le tourisme, y compris la signalisation routière, la signalisation améliorée au centre-ville et la signalisation au quartier historique de la garnison;
 - (iii) le Centre d'aventure du phare dans la zone riveraine du centre-ville conçu pour créer d'autres activités associées au tourisme et en tant que liaison avec le quartier historique de la garnison;
 - (iv) les icônes établies depuis plus longtemps tels la cathédrale Christ Church, l'ancienne résidence du gouverneur, l'Assemblée législative, le Playhouse, la Galerie d'art Beaverbrook, le Marché des fermiers Boyce, le Centre scientifique de Science Est de même que les attractions régionales que constituent le Village historique de Kings Landing, le parc provincial Mactaquac, le musée militaire d'Oromocto et le Village de Gagetown.
 - c) Le conseil municipal continuera de solliciter des sources de financement afin de faciliter l'aménagement et la mise en œuvre de satellites clés du côté nord de la ville, dont :
 - (i) Fort Nashwaak – la reconnaissance et l'interprétation du site à l'embouchure de la rivière Nashwaak établi en 1692 comme première capitale de l'Acadie;
 - (ii) l'initiative du patrimoine de Marysville – qui a pour thème l'unique patrimoine industriel de cette ville connue pour sa filature de coton et l'héritage de « Boss » Gibson;
 - (iii) la rotonde Gibson et le parc Carleton – qui mettent en vedette la restauration d'une composante de la rotonde Gibson en tant que plate-forme servant à interpréter les activités du passé et qui doit faire l'objet d'une publicité croisée avec l'initiative de Marysville;
 - (iv) la rivière Nashwaak, la composante de l'écotourisme du Plan avec ses activités telles que le cyclisme, la randonnée pédestre, le kayak, le canoë-kayak et le circuit de la nature.

- d) Le conseil municipal continuera de promouvoir et de mettre en valeur le réseau de sentiers de la ville comme attraction et comme liaison essentielle parmi ses divers attraits touristiques et axés sur les loisirs.
- (11) Il est proposé que le conseil municipal construise un centre des congrès et des manifestations et un parc de stationnement en élévation au centre-ville pour mettre en valeur le marché des assemblées et des congrès de la ville en tant que centre d'exposition tout en fournissant un appui mutuel au Playhouse adjacent, aux hôtels, à l'enceinte du gouvernement ainsi qu'aux commerces et aux attractions du centre-ville.

Commission de la capitale provinciale

- (12) Il est proposé que le conseil municipal continue de s'associer à la Province du Nouveau-Brunswick pour instaurer la Commission de la capitale provinciale afin de dynamiser et de mettre en valeur le rôle de Fredericton comme capitale du Nouveau-Brunswick.

Fredericton's Hub & Spoke Development Approach Cultural Heritage Tourism Concept



FIGURE 2.5.1

L'approche du développement de l'étoile et des satellites de Fredericton

Concept du tourisme axé sur le patrimoine culturel

1. Carleton Park = Parc Carleton
2. Gibson Roundhouse = Rotonde Gibson
3. Marysville Heritage Project = Projet du patrimoine de Marysville
4. Lighthouse Adventure Centre = Centre d'aventure du phare
5. Fort Nashwaak = Fort Nashwaak
6. Village of Gagetown = Village de Gagetown
7. Waterloo Row Heritage District = Allée historique Waterloo Row
8. Christ Church Cathedral = Cathédrale Christ Church
9. Beaverbrook Art Gallery = Galerie d'art Beaverbrook
10. Playhouse = Playhouse
11. Legislature = Édifice de l'Assemblée législative
12. Science East = Centre scientifique de Science Est
13. Boyce Farmers' Market = Marché des fermiers Boyce
14. Old Government House = Ancienne résidence du gouverneur
15. Kings Landing Historical Settlement = Village historique de Kings Landing
16. City Hall VIC = Hôtel de ville
17. New Visitor Information Centre = Nouveau centre d'information aux visiteurs
18. Directional Signage = Signalisation directionnelle
19. St. Marys First Nation = Première Nation de St. Mary's
20. Historic Garrison District = Quartier historique de la garnison

FIGURE 2.5.1